

L'ENREGISTREMENT ET LA PRISE DE SON

Robert Espesser

LPL Université de Provence

L'étude acoustique réalisée au LPL) des premiers enregistrements PFC, précisément les listes de mots, et les problèmes rencontrés, nous suggèrent les remarques suivantes.

A. Les principaux problèmes rencontrés

A.1. Bruits d'ambiance

Les exigences peuvent être différentes selon le type de corpus; une liste de mots -répondant à des critères précis- nécessite une bonne qualité acoustique, et doit être exempte de bruits parasites. En effet, le but premier d'un tel corpus est son étude acoustique "fine", or les techniques d'analyse ou de traitement du signal de parole sont très perturbées en présence de bruit ou de parasite. L'étude acoustique est donc gravement compromise si un ou deux mots sont masqués, même légèrement, par un bruit de circulation, ou même un bruit de page manipulée : ces mots sont alors "manquants", et l'équilibre de la liste laborieusement construite est détruit. Dans une liste, chaque item est irremplaçable à la différence d'un corpus de conversation, où un ou deux mots masqués ont a priori des conséquences moins radicales.

A.2. Niveau d'enregistrement

Trop élevé, le signal est saturé (à l'écoute, forts parasites superposés au signal).

Trop faible, le signal est peu audible, mais surtout le rapport signal/ bruit est faible : il s'agit ici du bruit inhérent à toute dispositif d'enregistrement (micro + ampli etc...)

Dans les 2 cas, l'analyse acoustique est peu fiable, voire impossible. Mêmes conséquences qu'en A.1.

B. Les remèdes

Nous nous permettons donc quelques rappels et conseils aux enquêteurs.

B.1. Lire ou relire soigneusement :

-la note de J.-M. Tarrier, parue dans le Bulletin PFC 2, « L'Enregistrement et la prise de son » (en ligne à : <http://infolang.u-paris10.fr/pfc/enregistrement-prise-son.htm>). Voir en particulier, les rubriques "enregistrement", "l'enregistrement en intérieur".

On trouvera une version finale de ces recommandations dans J.-M. Tarrier, « L'enregistrement et la prise de son » in E. Delais-Roussarie et J. Durand (eds.) (2003) *Corpus et variation en phonologie du français : Méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 187-212.

-la note de Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche, Mai 2002, "Protocole d'enquête" (en ligne à : <http://infolang.u-paris10.fr/pfc/procedures.htm>).

C. Remarques spécifiques pour les listes de mots

C.1. A proscrire :

- les lieux publics : café, salle commune, salon d'hôtel, etc.

- les fenêtres ouvertes.
- les pièces donnant sur une rue passante.

C.2. A recommander :

- pièce tranquille,
- régler correctement le niveau d'enregistrement .
- veiller à ne pas être dérangé durant l'enregistrement (intrusion, etc..).
- s'assurer d'un certain sérieux de la part de l'informateur.

Autrement dit, situation de communication "non violente" ne signifie pas défoulement intégral.

La lecture d'une liste de mots est de toute façon une situation formelle, et il est désespéré de vouloir la rendre "spontanée".

Il faut en revanche veiller à ne pas tomber dans l'excès inverse : l'informateur peut alors vouloir trop bien faire : surarticuler, forcer son "accent", etc.

L'enquêteur a paradoxalement ici une tâche très délicate : obtenir un équilibre entre ces diverses exigences, ce qui est difficile et de plus subjectif.

C.3. Consignes particulières

C.3.1. Que faire en cas d'incident (bafouillage, bruits ...) ?

Les erreurs ou incidents semblent peu fréquents, et sont vite rectifiés d'eux-mêmes par les informateurs. En général, on peut donc laisser tourner le dispositif d'enregistrement.

Il est assez facile, lors de l'exploitation, de "neutraliser" les réalisations "ratées". Il vaut donc mieux une reprise nette et propre que vouloir enchaîner élégamment en avalant un phonème.

Donc, lors des consignes données à l'informateur avant l'enregistrement, le prévenir qu'il peut se reprendre tranquillement et qu'il peut répéter le mot, ou la séquence nombre + mot, selon le cas.

De même, si l'informateur tend à beaucoup trop varier son niveau d'émission (tendance à parler de moins en moins fort au fil du temps), il vaut mieux alors intervenir - proprement, entre 2 mots !! - et lui signaler le problème. Bien sûr, il faut que la chute d'intensité soit importante pour se décider à arrêter le lecteur. Le prévenir lors des consignes qu'il peut être interrompu en cours de lecture pour cette raison.

L'essentiel est donc d'avoir des séquences nombre + mots correctes, et bien distinctes des exclamations, interventions et autres réalisations produites lors des incidents ou erreurs.

C.3.2. L'informateur devant dire le nombre précédant le mot, il est préférable qu'il marque une brève pause entre le nombre et le mot.

C.3.3. Veiller à ce que l'informateur ne manipule pas les documents à lire pendant qu'il prononce un mot (en cas de doute, faire répéter, voir C.3.1).